



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS

### **APPEL D'OFFRES PUBLIC – Conception, Fourniture et Installation d'une aire de jeux d'eau avec système de récupération d'eau et bâtiment de service**

La Municipalité de Saint-Louis requiert des soumissions et procèdera à l'ouverture publique de cette dernière le jeudi, **30 novembre 2023, à 14 h 00**, dans le cadre de l'appel d'offres suivant :

**No d'appel d'offres : SL-2023-11-01**

**Titre :** Conception, Fourniture et Installation d'une aire de jeux d'eau avec système de récupération d'eau et bâtiment de service

**Endroit de réception :** Les bureaux administratifs de la Municipalité sis au 750, rue Saint-Joseph, Saint-Louis (Québec) J0G 1K0. Les heures d'ouverture de l'endroit de réception sont de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00 du lundi au jeudi.

Pour toute information en lien avec cet appel d'offres, veuillez communiquer avec Mme Joscelyne Charbonneau aux coordonnées suivantes :

Mme Joscelyne Charbonneau  
Directrice générale et greffière-trésorière  
Municipalité de Saint-Louis  
Courriel : [dg@saint-louis.ca](mailto:dg@saint-louis.ca)

### **AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES**

Tout soumissionnaire doit se conformer aux exigences contenues aux documents contractuels. Ceux-ci ne peuvent être obtenus que par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse [www.seao.ca](http://www.seao.ca) ou en téléphonant au numéro sans frais 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

La Municipalité n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Seules seront considérées les soumissions présentées par des soumissionnaires ayant un établissement dans la province de Québec ou dans un territoire visé à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO), à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB) et à l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues. Elle se réserve également le droit de les accepter en tout ou en partie si le projet s'y prête et si la formule de soumission le prévoit.

Donné ce 8 novembre 2023

Joscelyne Charbonneau  
Directrice générale et greffière-trésorière  
La responsable d'appel d'offres